



L'armée israélienne construit une barrière dans la vallée du Jourdain, coupant les Palestiniens de 11 000 acres de leurs terres

## Description

Par Amira Hass, le 3 décembre 2025



Credit: Gil Eliyahu. Design: Aron Ehrlich

Afin de construire une «barrière» de 22 km de long, l'armée israélienne démolira des maisons, des enclos à moutons et des infrastructures qui «constituent une vulnérabilité opérationnelle», selon un document militaire. L'un des villages sera entièrement encerclé par la barrière. Les habitants de la région n'ont eu que quelques jours pour faire valoir leurs objections.

L'armée est en phase avancée de construction d'une nouvelle barrière de séparation au sud de la vallée du Jourdain, à au moins 12 kilomètres à l'ouest de la frontière jordanienne. La barrière séparerait les villages agricoles et les communautés pastorales palestiniennes de leurs terres et isolerait ces communautés palestiniennes les unes des autres, suivant le modèle de la barrière de séparation en Cisjordanie occidentale.

À ce stade, le segment prévu dans le nord de la vallée du Jourdain mesure 22 kilomètres de long et 50 mètres de large, et l'armée a l'intention de démolir toutes les structures et infrastructures qui se trouvent sur son tracé : maisons, enclos à moutons, serres, bâtiments de stockage, pipelines, citernes d'eau, végétation, etc. Selon une source sécuritaire, il s'agit du troisième tronçon de la barrière complète. La demande de Haaretz concernant le tracé complet prévu n'avait pas reçu de réponse au moment de la publication.

Dimanche dernier, dix jours seulement après que les habitants aient appris que l'armée avait l'intention de saisir leurs terres à des fins militaires, des représentants de l'administration civile ont ordonné à cinq familles de démolir et de démanteler dans un délai de sept jours les structures et les serres situées le long de la partie sud du tronçon prévu, entre Ein Shibli et Khirbet Atouf.

Le tronçon prévu est également destiné à encercler, en boucle, la communauté pastorale de Khirbet Yarza, une zone d'environ 400 dunams où 70 personnes vivent de l'élevage de plusieurs milliers de moutons. Cet encerclement inquiète fortement les habitants, qui ne savent pas quelles restrictions de mouvement supplémentaires l'armée compte leur imposer, ni quelles dispositions elle prévoit pour leur accès aux écoles, aux cliniques, aux marchés et aux autres services des villes voisines, ou pour emmener leurs troupeaux au pâturage.

#### **Une «barrière naturelle» qui n'a rien de naturel**

Dans un document datant de fin août et signé par le chef du commandement central, le général Avichail Bluth, la nouvelle barrière de séparation est décrite comme faisant partie d'un projet militaire appelé «Hut HaShani» («Fil cramoisi»). Selon ce document, qui a été transmis à Haaretz, elle consistera en une route pavée pour les patrouilles, accompagnée dans certaines parties d'une «barrière naturelle» et dans d'autres de remblais et de tranchées en terre. Une source sécuritaire a déclaré à Haaretz que la barrière «naturelle» est en fait une clôture qui sera construite par le ministère de la Défense.

La largeur de la barrière et de la route de patrouille sera de 10 mètres, avec 20 mètres supplémentaires d'espace de sécurité de chaque côté sur toute la longueur du parcours. Selon Bluth, la barrière est destinée à empêcher la contrebande d'armes et à protéger les colons de la région. «Afin d'établir un contrôle opérationnel sur le parcours de patrouille, les hauts responsables opérationnels du Commandement central ont estimé qu'il était nécessaire de démolir les structures situées à proximité», car, selon Bluth, «les groupes de constructions existants à proximité immédiate du parcours prévu pour la barrière constituent une vulnérabilité opérationnelle».

Selon Bluth, ces tentes, cabanes et enclos à moutons «augmentent considérablement la possibilité de mener des activités hostiles» contre les forces qui circulent sur la route de sécurité de la barrière, et donc «leur démantèlement constitue une nécessité évidente en matière de sécurité opérationnelle». La source sécuritaire, qui a demandé à rester anonyme, a déclaré à Haaretz qu'il s'agissait d'environ 60 éléments de construction, notamment des constructions légères, des tentes, des serres et des parcelles agricoles, et que «le DCO (Bureau de liaison et de coordination, qui fait partie de

l'administration civile semi-militaire et semi-civile d'Israël) a fourni une évaluation des dommages potentiels après une analyse professionnelle».

La source a ajouté que l'idée de construire la barrière a pris forme après la fusillade au carrefour de Mehola en août 2024, au cours de laquelle Yonatan Deutsch, de Beit She'an, a été tué.

La nouvelle barrière, qui coupera dans la pratique diverses voies accés pour les Palestiniens, s'ajoute aux restrictions de mouvement existantes portes en fer verrouillées sur les routes secondaires, poste de contrôle fermé de Tayasir au nord et poste de contrôle de Hamra où les véhicules sont retardés pendant de longues heures. Dror Etkes, de l'organisation Kerem Navot, qui étudie l'appropriation des terres israéliennes en Cisjordanie, estime que la phase actuelle du projet «Hut HaShani» isolera les agriculteurs et les propriétaires fonciers des zones des villes de Tammun, Tubas, Tayasir et Aqaba, de quelque 45 000 dunams (11 120 acres) de leurs terres qui seront prises en étau entre la route Allon et la nouvelle barrière.

Les ordres de démolition donnés aux familles cette semaine ont été précédés par neuf ordres de saisie de terres que Bluth avait déjà signés le 28 août. Mais ils n'ont porté l'attention des habitants que les 20 et 21 novembre, lorsqu'ils ont été affichés sur des poteaux et des arbres et placés dans le bureau du DCO de Jérusalem, près de trois mois après leur émission. Par la suite, un message WhatsApp a également été envoyé au chef du comité de liaison palestinien à Tubas.

Les habitants n'ont eu que sept jours à estimer -dire jusqu'à la fin de la semaine dernière pour faire valoir leurs objections. «Deux de ces jours étaient vendredi et samedi, et pendant quatre jours, nous étions soumis à un couvre-feu [lors d'un raid prolongé de l'armée dans la région] et nous n'avons pas pu préparer les copies des documents de propriété foncière», explique Mukhlis Masa'id, un habitant de Khirbet Yarza.

Néanmoins, selon la source sécuritaire, les sept jours accordés pour soumettre les objections seront comptés à partir de l'enquête que les propriétaires fonciers sont censés mener avec l'armée aujourd'hui (mercredi).

La superficie totale de la saisie actuelle est de 1 093 dunams. Selon les mesures effectuées par Etkes, la majeure partie de cette superficie appartient à des Palestiniens de Tubas et de Tammun, à l'exception d'environ 110 dunams définis comme terres domaniales. Chaque ordonnance ne concernant qu'une petite partie de la barrière, il a fallu du temps pour comprendre la situation dans son ensemble. L'avocat Tawfiq Jabareen, qui représente les résidents palestiniens de la vallée du Jourdain, n'a pris connaissance des ordonnances et de toutes leurs implications que jeudi dernier, le 27 novembre. C'était lors d'une audience concernant d'autres requêtes qu'il avait déposées devant la Haute Cour de justice contre des ordonnances de démolition dans des villages de la région, émises pour absence de permis de construire. À sa grande surprise, la procureure Maya Zifin a demandé l'annulation de l'injonction provisoire gelant les ordonnances, que la Haute Cour avait émise l'année dernière, arguant que la raison des démolitions était désormais liée à la sécurité.

Le lendemain, Jabareen a déposé une première objection à la construction de la barrière. Il a notamment fait valoir qu'il existe une frontière bien sécurisée entre la Jordanie et la vallée et

quâ??il est peu plausible quâ??une barri re suppl mentaire au c ur de la vall e puisse emp cher la contrebande d ?armes. Jabareen a  galement fait valoir que les communaut s qui ont besoin d ? tre prot g es contre le terrorisme sont les communaut s palestiniennes, qui subissent des attaques r p t es de la part des colons.

Des villages agricoles palestiniens et des dizaines de communaut s de bergers sont r partis dans toute la vall e du Jourdain depuis avant la cr ation de l ? tat d ?Isra l. Beaucoup se sont d velopp s progressivement en tant que ramifications p riph riques de grands villages situ s   flanc de montagne.   mesure que la population augmentait, les troupeaux de moutons avaient besoin de sources d ?eau et de p turages suppl mentaires, et les terres cultiv es devaient  tre agrandies. Les ramifications saisonni res sont devenues des villages permanents. Certains villages sont peupl s de B douins r fugi s depuis 1948, d ?autres de bergers de Samu a et Yatta, dans le sud de la Cisjordanie, qui, apr s 1967, ont vu leurs p turages et leurs sources d ?eau r duits par la construction de colonies et ont migr  vers le nord.

Mukhlis Masa id de Khirbet Yarza, l ?avocat Jabareen, Mu ayyad Sha ban  ? chef du comit  palestinien de r sistance   la barri re de s paration et aux colonies  ? et Dror Etkes sont convaincus que la nouvelle barri re est une nouvelle  tape dans la r alisation de l ?intention d ?Isra l d ?expulser toutes les communaut s palestiniennes de la fertile vall e du Jourdain. Selon Sha ban, la barri re renforcera le processus d ?annexion de facto men  par Isra l. Au cours des deux derni res ann es,   la suite d ?attaques r p t es de colons, 500 Palestiniens du nord de la vall e ont  t  contraints de quitter leurs maisons   quatre communaut s enti res comprenant environ 300 personnes et 240 autres personnes provenant de cinq autres communaut s, selon les donn es de B Tselem.

Les communaut s qui restent sur place ne peuvent plus emmener leurs troupeaux pa tre, soit en raison du harc lement direct des Isra liens, soit parce que les colons ont cl tur  de vastes zones de p turage et pris le contr le des sources. Les Isra liens de la r gion emp chent  galement les agriculteurs d ?acc der   leurs terres, et des d g ts caus s aux  quipements agricoles tels que les tuyaux d ?irrigation et les serres sont signal s quotidiennement.

Outre sept colonies de longue date, il existe  galement 16 avant-postes isra liens non autoris s dans la r gion allant du nord de la vall e du Jourdain au poste de contr le de Hamra/Beka ot. Le premier a  t  cr   en 2012, neuf ont  t  cr  s entre 2016 et 2023, et six au cours des deux derni res ann es. Selon Etkes, la barri re et l ?expulsion continue des Palestiniens de leurs terres faciliteront la cr ation d ?autres avant-postes.

L ?expulsion des communaut s au cours des deux derni res ann es a  t  pr c d e par des d cennies de politique isra lienne visant   emp cher le d veloppement des communaut s palestiniennes dans la r gion. Parall lement   l ?adoption officielle du plan Allon  ? qui visait   inclure la vall e du Jourdain dans le territoire isra lien  ? l ?arm e a d clar  de vastes zones de la vall e zones de tir interdites aux Palestiniens, alors m me que des communaut s palestiniennes y vivaient et tiraient leur subsistance du p turage et de l ?agriculture. Isra l a  galement interdit toute construction suppl mentaire dans les villages permanents et interdit le raccordement d ?autres communaut s aux infrastructures d ?approvisionnement en eau et en  lectricit . Dans les ann es 2000, de nouvelles restrictions s v res ont  t  ajout es, limitant parfois m me l ?acc s   la r gion aux Palestiniens

---

non enregistrés comme résidents de la vallée du Jourdain.

En outre, l'administration civile a fréquemment démoli et continue de le faire aujourd'hui les structures rudimentaires que ces communautés ont été contraintes de construire sans permis, coupé les canalisations d'irrigation qui alimentaient leurs champs, confisqué les tracteurs et les camions-citernes, et infligé des amendes aux véhicules qui leur transportaient de l'eau pour «conduite lente». Selon les habitants, tous les signaux possibles leur ont été donnés pour qu'ils se déplacent vers l'ouest, de l'autre côté de la route Allon. Avec la construction de la barrière, conclut l'avocat Jabareen, le message est qu'ils doivent se déplacer encore plus à l'ouest, dans les enclaves A et B qui sont sous le contrôle de l'Autorité palestinienne.

Réponse du porte-parole de l'armée israélienne : «La base du projet se trouve un besoin militaire évident, celui de réguler et de surveiller la circulation des véhicules entre la frontière orientale et la vallée [du Jourdain] d'une part, et le groupe de villages et le reste de la Judée-Samarie d'autre part, afin d'empêcher la contrebande d'armes et de contrecarrer la perpétration d'attaques et les fuites qui s'ensuivent vers les profondes zones [définies par l'armée]. Les ordres ont été signés dans le cadre de l'avancement du développement d'un des segments du projet et ont été mis en œuvre sur le terrain comme d'habitude.»

Traduction : Thierry Tyler Durden

Source : [Haaretz](#)

**date créée**

2025/12/08